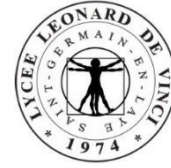


LIVRET DE SUIVI DE L'ALTERNANCE

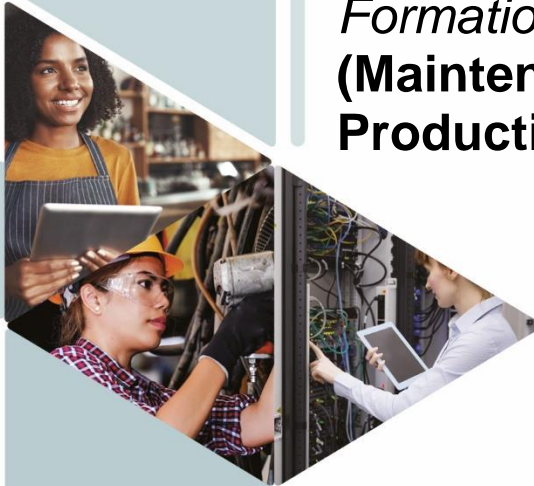


UFA : Lycée Léonard de Vinci
Saint-Germain-en-Laye

Entreprise :

Nom/prénom de l'apprenti :

*Formation suivie : **Bac Pro MSPC
(Maintenance des Systèmes de
Production Connectés)***



**CFA Académique de Versailles
du GIP-FCIP Compétences**



19 avenue du Centre
78280 GUYANCOURT
Tel : 01 30 83 42 60
Email : cfa-academique@ac-versailles.fr
Site Web : <https://cfa-academie-versailles.fr>

Document de liaison obligatoire entre l'UFA, l'entreprise et l'apprenti, le livret de suivi de l'alternance permet de mesurer la progression des acquis de l'apprenti.

Ce livret permet :

- De trouver des informations synthétiques sur le projet d'emploi et de formation que vous poursuivez par le biais de l'apprentissage
- De constituer progressivement une mémoire de vos acquisitions en consignant les événements qui vont ponctuer votre formation, vos expériences de travail, les évaluations qui en seront faites...

À ce titre, ce livret est à la fois :

- **Une source d'information permanente** : les informations pratiques concernant les engagements nécessaires à la réussite de votre projet de formation, l'organisation de l'alternance et des visites
- **Une mémoire pour l'apprenti, son employeur, ses formateurs** : la progression des enseignements, la progression des situations de travail, les évaluations et leurs résultats, les entretiens avec les maîtres d'apprentissage et formateurs seront enregistrés et constitueront le fil rouge de la formation
- **Un outil de dialogue** : il représente le contrat pédagogique conclu entre l'apprenti, son employeur, le maître d'apprentissage et les enseignants, ce livret est la base de la formation, du suivi qui en sera fait, des échanges qui seront organisés entre l'apprenti et tous ceux qui contribuent à sa formation et à la constitution de son expérience
- **Un lieu de rencontre** pour l'ensemble de ces partenaires et l'assurance d'une information commune dont l'apprenti est à la fois garant et témoin. Des échanges directs seront organisés tout au long de la période d'apprentissage, entre l'entreprise et les formateurs

PREAMBULE	2
SOMMAIRE	3
MISE EN ŒUVRE DE L'ALTERNANCE	4
LES DIFFÉRENTS ACTEURS DE VOTRE FORMATION	5
LES ENGAGEMENTS DE L'APPRENTI-E ET DE L'ENTREPRISE	6
LE RÔLE DU MAÎTRE D'APPRENTISSAGE	7
VISITES EN ENTREPRISE	8
LE PLANNING DE L'ALTERNANCE	9
PLAN DE FORMATION RÉPARTITION CENTRE ET ENTREPRISE	10
TRAVAUX RÉALISÉS EN ENTREPRISE	11
GRILLES D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES À ACQUÉRIR	Erreur ! Signet non défini.

L'apprentissage est une entrée dans la vie active accompagnée de l'acquisition d'une qualification professionnelle certifiée par un diplôme ou par un titre homologué. Cette modalité permet de suivre une formation théorique et pratique favorisant l'acquisition de compétences opérationnelles qui sont un atout pour une intégration pérenne dans le monde économique.

Le CFA Académique de Versailles et l'entreprise : Quelles relations ?

L'optimisation de l'alternance passe par le développement de relations fréquentes entre l'entreprise et l'UFA. Elles sont un support pour les jeunes apprentis et contribuent à la cohérence de la formation dispensée en entreprise comme en UFA.

Quel est le rôle du livret de suivi de l'alternance ?

Il s'agit d'un document que l'apprenti doit conserver, tenir à jour et présenter à son maître d'apprentissage et formateurs. C'est l'instrument privilégié d'une liaison pédagogique réussie qui doit permettre aux formateurs et au maître d'apprentissage de suivre l'apprenti dans sa progression. Il doit permettre de favoriser l'autoévaluation de l'apprenti et d'améliorer l'articulation des contenus de formation en entreprise et ceux dispensés en UFA.

Il est l'outil de référence servant :

➤ **Au maître d'apprentissage**

- De choisir et confier à l'apprenti des tâches appropriées en fonction des compétences à atteindre et des savoirs à intégrer
- De mieux connaître le contenu et la progression de la formation professionnelle en centre
- De positionner la progression de l'apprenti tout au long de sa formation en entreprise

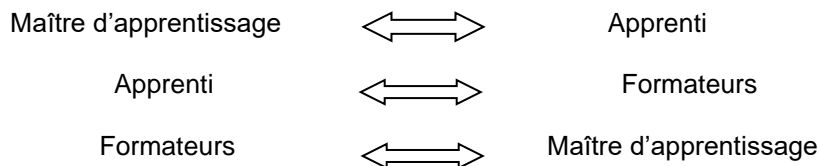
➤ **À l'apprenti**

- D'avoir un aperçu global de sa formation
- De comprendre la complémentarité entre le centre de formation et l'entreprise
- De jouer un rôle actif dans sa formation et d'être plus responsable
- D'évaluer ses progrès

➤ **À l'équipe pédagogique**

- D'organiser sa progression en tenant compte du « vécu » en entreprise
- D'élaborer des outils d'accompagnement

Outil de communication et de concertation, il permet le dialogue entre les acteurs :



☞ L'ENTREPRISE :

RAISON SOCIALE :

Adresse :

Code postal : Ville :

☎ 📠

Nom du chef d'entreprise :

Lieu de travail (adresse et coordonnées) :

Nom du maître d'apprentissage et coordonnées :

☞ L'APPRENTI :

Nom Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

☎ : Courriel :

☞ L'ORGANISME DE FORMATION :

Service Apprentissage du GIP-FCIP Compétences de l'Académie de Versailles

19 avenue du Centre
78280 GUYANCOURT

☎ 01 30 83 42 60

Courriel : cfa-academique@ac-versailles.fr

SITE DE FORMATION :

NOM UFA : Lycée Léonard de Vinci

Adresse complète : 2 boulevard Hector Berlioz 78100 Saint-Germain-en-Laye

☎ **Numéro de téléphone : 01.39.10.25.25**

Courriel : ce.0782556e@ac-versailles.fr

Référent pédagogique de la formation (enseignant référent) : Ollivier GUISGAND

Coordonnées :

DDFPT : Marie-Laure CUVELIER

Tel :

Courriel :

En signant son contrat d'apprentissage, l'apprenti s'engage à :

1. Avoir un comportement compatible avec les exigences du métier (tenue, langage, disponibilité)
2. Adopter une attitude positive dans la réalisation du travail confié par son maître d'apprentissage durant la durée du contrat
3. Suivre assidûment les cours en UFA
4. Tenir régulièrement à jour le livret professionnel de l'apprentissage, document de liaison, entre l'UFA et le maître d'apprentissage, le leur présenter systématiquement
5. Respecter les consignes et les règlements intérieurs de l'entreprise, de l'UFA et du CFA
6. Prévenir immédiatement l'entreprise et l'UFA de son absence et en fournir les justificatifs
7. Persévérer dans son projet professionnel lorsqu'il rencontre des difficultés
8. Solliciter le concours d'une médiation (par l'UFA, le CFA et en dernier recours le médiateur de l'apprentissage) en cas de situation conflictuelle afin d'éviter une rupture de contrat
9. Se présenter à toutes les épreuves d'examen

En concluant un contrat d'apprentissage, l'employeur s'engage à :

1. Accueillir l'apprenti en lui présentant l'entreprise, les collaborateurs, son maître d'apprentissage et le lieu de travail
2. Mettre en œuvre les moyens de lui assurer une formation progressive et complète sous la responsabilité du maître d'apprentissage désigné pour la dispenser
3. Suivre l'évolution de la formation dispensée en UFA en utilisant régulièrement le livret de suivi de l'alternance mis en circulation par le CFA
4. S'assurer périodiquement de l'évolution des acquis professionnels de l'apprenti et en rendre compte sur le livret de suivi de l'alternance
5. Prendre en compte le statut particulier de l'apprenti à la fois travailleur salarié et jeune en formation en veillant notamment à l'assiduité de l'apprenti en cours
6. Respecter l'ensemble de la législation relative au droit du travail notamment en ce qui concerne les horaires et les salaires qui doivent être communiqués à l'apprenti
7. S'impliquer dans le contrôle en cours de formation lorsqu'il est pratiqué en étant conscient de sa responsabilité dans le cadre de l'évaluation
8. Faire participer la personne désignée pour assurer le suivi de l'apprenti, aux rencontres organisées à l'intention des maîtres d'apprentissage par le centre de formation d'apprentis
9. Solliciter le concours d'une médiation (par l'UFA, le CFA et en dernier recours le médiateur de l'apprentissage) en cas de situation conflictuelle avec l'apprenti afin d'éviter une rupture du contrat.

L'apprenti est formé dans une Etablissement Public Local d'Enseignement (EPL) dans lequel les élèves, les apprentis et les adultes du GRETA sont soumis au Règlement Intérieur voté au CA.

Le Règlement Intérieur complet est consultable sur le site du Lycée Léonard de Vinci de Saint Germain-en-Laye :

<https://lyc-vingi-saint-germain.ac-versailles.fr/-Reglement-Interieur-du-lycee->

Qui est-il ?

Le maître d'apprentissage est choisi par l'entreprise signataire du contrat d'apprentissage. Il peut être le chef d'entreprise lui-même, sauf accord de branche, ou un salarié volontaire. Il est majeur et possède des compétences professionnelles, mais aussi des qualités pédagogiques.

Il doit :

- Être titulaire d'un diplôme ou titre du même domaine que celui visé par l'apprenti et d'un niveau au moins équivalent, et justifier d'une année d'exercice minimum dans l'activité visée **OU**
- Justifier de deux années d'exercice dans un poste en rapport avec la qualification préparée par l'apprenti.

Combien d'apprentis peut-il encadrer ?

2 apprentis + 1 redoublant au maximum

Peut-il y avoir plusieurs maîtres d'apprentissage pour un apprenti ?

Oui, plusieurs salariés peuvent se partager le rôle de maître d'apprentissage, il suffit de désigner un référent qui sera en charge de la liaison avec l'UFA.

À quoi s'engage-t-il ?

Le maître d'apprentissage assure la formation pratique de l'apprenti et l'accompagne vers l'obtention de son diplôme. Il est chargé d'accueillir l'apprenti, de l'informer, de le guider, de veiller au respect de son emploi du temps, d'assurer le relais auprès de l'organisme de formation et de participer à l'évaluation du suivi de la formation.

Ses missions :

- Accueillir et intégrer l'apprenti dans le milieu professionnel
- Être en capacité de transmettre des savoirs, savoir-faire et savoir-
 - Identification des activités professionnelles auxquelles il est souhaitable d'associer l'apprenti
 - Formulation de consignes et l'explication des tâches à accomplir
- Faciliter la communication de l'apprenti avec les collaborateurs de l'entreprise
- Assurer le suivi de la période en entreprise et de son évolution

Il est responsable du suivi et de l'évaluation de l'apprenti en entreprise afin d'identifier avec lui ses atouts et ses points faibles, d'effectuer un bilan sur ses compétences à partir de critères professionnels, de valider ses acquis et sa progression en lien avec le référentiel de certification

- Assurer la liaison avec le centre de formation

Il assure la liaison entre le centre de formation et l'entreprise. Ainsi, il sera amené à rencontrer autant que nécessaire un représentant de l'UFA.

Conditions de réussite de la visite en entreprise :

Un représentant de l'équipe pédagogique, le maître d'apprentissage et l'apprenti se réunissent pour définir les compétences à acquérir en entreprise et en centre. Les visites servent aussi à l'évaluation professionnelle de l'apprenti comme prévu par le règlement d'examen.

Ces rencontres permettent de faire le point sur le travail réalisé, les axes d'amélioration et les objectifs à fixer.

Elles permettent également de fournir au maître d'apprentissage les critères d'appréciation objectifs nécessaires pour l'évaluation de l'apprenti.

Moyens mobilisés :

- Temps identifiés pour les enseignants référents et pour les maîtres d'apprentissage ou de stage pour la préparation, la réalisation et la restitution de la visite
- Livret de suivi de l'alternance

Déroulement de l'action :

- Préparation de la visite
 - Prendre rendez-vous avec information sur l'objet et les attentes exprimées de manière explicite de la visite
 - Faire le point avec l'apprenant et l'équipe pédagogique sur la période de formation précédant la rencontre
- Réalisation de la visite : Présence et participation des trois parties
 - Échanges entre le professeur/formateur et le maître d'apprentissage
 - Échanges et discussions des trois parties à partir de la présentation des tableaux d'évaluation remplis dans le livret de suivi ou la fiche de visite
 - Synthèse par le professeur/formateur
- Restitution de la visite
 - Rédaction d'un compte rendu à destination de l'établissement, de l'entreprise et de l'apprenti
 - Insertion du compte rendu dans le livret de l'alternance

Suites à donner :

- Exploitation pédagogique des visites
- Retour de l'exploitation à l'entreprise

À compléter par l'UFA si besoin



Lycée Léonard de Vinci 78100 St Germain en Laye

CALENDRIER D'ALTERNANCE 2024-2025

DIPLOME - SPECIALITE - NIVEAU

Bac Pro MSPC Première

Maintenance des Systèmes de Production Connectés

Niveau	h/an en dédié	Nbr semaines en centre
BAC PRO /BTS	675h	19 à 20 semaines

	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
1	J	1 D	1 M	1 V	1 D	1 M	1 S	1 S	1 M	1 J	1 D	1 M	1 V
2	V	2 L	2 M	2 S	2 L	2 J	2 D	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M	2 S
3	S	3 M	3 J	3 D	3 M	3 V	3 L	3 L	3 J	3 S	3 M	3 J	3 D
4	D	4 M	4 V	4 L	4 M	4 S	4 M	4 M	4 V	4 D	4 M	4 V	4 L
5	L	5 J	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M	5 M	5 S	5 L	5 J	5 S	5 M
6	M	6 V	6 D	6 M	6 V	6 L	6 J	6 J	6 D	6 M	6 V	6 D	6 M
7	M	7 S	7 L	7 J	7 S	7 M	7 V	7 V	7 L	7 M	7 S	7 L	7 J
8	J	8 D	8 M	8 V	8 D	8 M	8 S	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M	8 V
9	V	9 L	9 M	9 S	9 L	9 J	9 D	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M	9 S
10	S	10 M	10 J	10 D	9 M	10 V	10 L	10 L	10 J	10 S	10 M	10 J	10 D
11	D	11 M	11 V	11 L	11 M	11 S	11 M	11 M	11 V	11 D	11 M	11 V	11 L
12	L	12 J	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M	12 M	12 S	12 L	12 J	12 S	12 M
13	M	13 V	13 D	13 M	13 V	13 L	13 J	13 J	13 D	13 M	13 V	13 D	13 M
14	M	14 S	14 L	14 J	14 S	14 M	14 V	14 V	14 L	14 M	14 S	14 L	14 J
15	J	15 D	15 M	15 V	15 D	15 M	15 S	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M	15 V
16	V	16 L	16 M	16 S	16 L	16 J	16 D	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M	16 S
17	S	17 M	17 J	17 D	17 M	17 V	17 L	17 L	17 J	17 S	17 M	17 J	17 D
18	D	18 M	18 V	18 L	18 M	18 S	18 M	18 M	18 V	18 D	18 M	18 V	18 L
19	L	19 J	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M	19 M	19 S	19 L	19 J	19 S	19 M
20	M	20 V	20 D	20 M	20 V	20 L	20 J	20 J	20 D	20 M	20 V	20 D	20 M
21	M	21 S	21 L	21 J	21 S	21 M	21 V	21 V	21 L	21 M	21 S	21 L	21 J
22	J	22 D	22 M	22 V	22 D	22 M	22 S	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M	22 V
23	V	23 L	23 M	23 S	23 L	23 J	23 D	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M	23 S
24	S	24 M	24 J	24 D	24 M	24 V	24 L	24 L	24 J	24 S	24 M	24 J	24 D
25	D	25 M	25 V	25 L	25 M	25 S	25 M	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V	25 L
26	L	26 J	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M	26 M	26 S	26 L	26 J	26 S	26 M
27	M	27 V	27 D	27 M	27 V	27 L	27 J	27 J	27 D	27 M	27 V	27 D	27 M
28	M	28 S	28 L	28 J	28 S	28 M	28 V	28 V	28 L	28 M	28 S	28 L	28 J
29	J	29 D	29 M	29 V	29 D	29 M	29 S	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M	29 V
30	V	30 L	30 M	30 S	30 L	30 J			30 D	30 M	30 V	30 L	30 S
31	S		31 J		31 M	31 V			31 L			31 J	31 D

Au lycée Léonard de Vinci En Entreprise

PLAN DE FORMATION - RÉPARTITION ENTRE LE LYCÉE ET L'ENTREPRISE

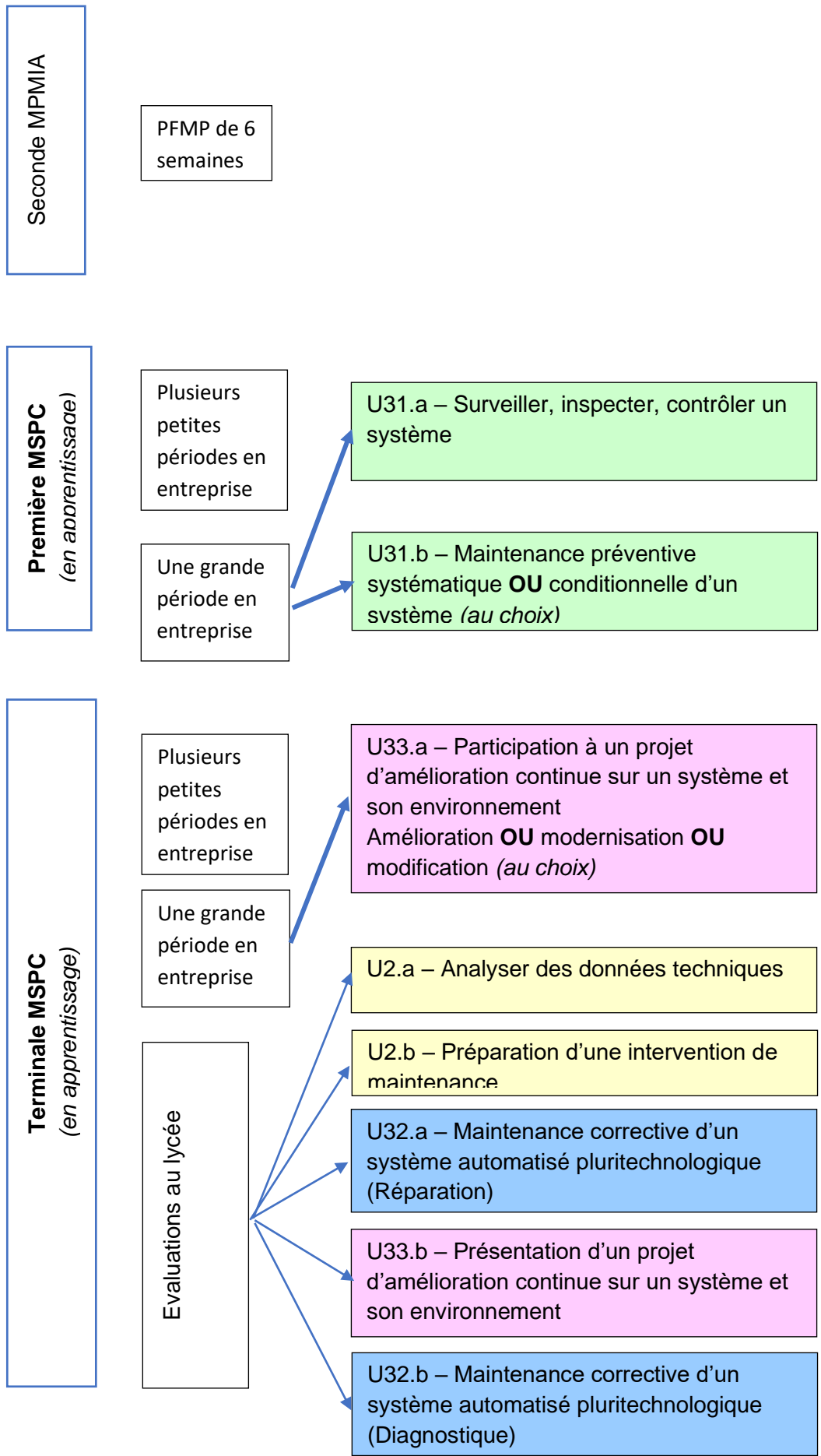
Compétences	Description	UFA Lycée Vinci	Entreprise
C1	ORGANISER ET OPTIMISER SON INTERVENTION DE MAINTENANCE		
C 1.1	Analyser l'organisation fonctionnelle, structurelle et temporelle d'un système		
C 1.2	Identifier et caractériser la chaîne d'énergie		
C 1.3	Identifier et caractériser la chaîne d'information		
C 1.4	Préparer son intervention de maintenance		
C 1.5	Participer à l'arrêt, à la remise en service d'un système dans le respect des procédures		
C 1.6	Respecter les règles environnementales		
C 1.7	Identifier et maîtriser les risques pour les biens et les personnes		
C2	RÉALISER LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE PRÉVENTIVE DE MANIÈRE ÉCO-RESPONSABLE		
C 2.1	Exécuter des opérations de surveillance et d'inspection		
C 2.2	Réaliser des opérations de maintenance préventive systématique		
C 2.3	Réaliser des opérations de maintenance préventive conditionnelle		
C3	RÉALISER LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE CORRECTIVE DE MANIÈRE ÉCO-RESPONSABLE		
C 3.1	Diagnostiquer les pannes E32b		
C 3.2	Dépanner, réparer un composant E32a	x	
C 3.3	Communiquer, rendre compte de son intervention à l'écrit et/ou à l'oral E32b		
C 3.4	Conseiller l'exploitant du système		
C4	RÉALISER LES INTERVENTIONS D'AMÉLIORATION CONTINUE DE MANIÈRE ÉCO-RESPONSABLE		
C 4.1	Participer à des travaux de maintenance améliorative sur un système et son environnement		x
C 4.2	Participer à des modifications sur un système et son environnement		x
C 4.3	Participer à des travaux de modernisation sur un système et son environnement		x

À compléter par l'apprenti et le maître d'apprentissage

PÉRIODE	DESCRIPTION DES TÂCHES CONFIEES <i>(Complété par l'apprenti)</i>	OBSERVATIONS DU MAITRE D'APPRENTISSAGE et AXE DE PROGRESSION A TRAVAILLER <i>(Complété par le Maitre d'App.)</i>	Signature Maitre d'Apprentissage TAMPON
Du 17 au 28 fev. 2025			
Du 14 au 25 avril 2025			
Du 5 mai au 31 août 2025			

PÉRIODE	DESCRIPTION DES TÂCHES CONFIEES <i>(Complété par l'apprenti)</i>	OBSERVATIONS DU MAITRE D'APPRENTISSAGE et AXE DE PROGRESSION A TRAVAILLER <i>(Complété par le Maitre d'App.)</i>	Signature Maitre d'Apprentissage TAMPON
Vacances Toussaint 2025			
Période Noel 2025 + période PFMP (=stage) des élèves en voie scolaire			
Période vacances de février 2026			

PÉRIODE	DESCRIPTION DES TÂCHES CONFIÉES <i>(Complété par l'apprenti)</i>	OBSERVATIONS DU MAITRE D'APPRENTISSAGE et AXE DE PROGRESSION A TRAVAILLER <i>(Complété par le Maitre d'App.)</i>	Signature Maitre d'Apprentissage TAMPON
Période vacances de Printemps 2026			



Les **EVALUATIONS** en classe de **PREMIERE** **BAC PRO MSPC**

ATTITUDES PROFESSIONNELLES de 1 MSPC				
	Insuffisant	Bien	Excellent	Commentaires
Assiduité, Ponctualité				
Tenue professionnelle adaptée				
Qualité relationnelle avec l'équipe				
Qualité relationnelle avec les clients				
Respect des consignes, des règles de l'entreprise				
Tenue de poste de travail : hygiène, sécurité				
Compréhension du travail confié				
Autre :				

Cochez la case correspondante

EPREUVE 31.a
Surveiller, inspecter, contrôler un système

C2.1	Compétences évaluées	Indicateurs dévaluation	Indicateurs d'évaluations				
			NE	--	-	+	++
C2.1.1	Prendre en charge la demande d'intervention	Les indications portées sur la demande d'intervention sont identifiées et assimilées					
C2.1.2	Mettre en œuvre un planning de maintenance en tenant compte des disponibilités du bien et des personnes	Le planning de l'intervention tient compte des disponibilités du bien et des personnes					
C2.1.3	Mettre le bien dans les conditions requises pour effectuer les mesures, les contrôles et les surveillances	Les procédures et consignes sont respectées					
C2.1.4	Surveiller le fonctionnement d'un système en mobilisant les cinq sens	Les cinq sens sont mobilisés et les signes d'anomalies sont détectés					
C2.1.5	Vérifier les données de contrôle (indicateurs, voyants...) et repérer les dérives par rapport aux attendus	Les données observées et repérées sont correctement lues et les dérives détectées					
C2.1.6	Effectuer les mesures et les contrôles : localiser les points de contrôle sur le bien régler, calibrer les appareils ou matériels de contrôle effectuer les mesures, contrôles et tests en lien avec l'intervention collecter les résultats des mesures et des contrôles reporter les résultats des mesures et des contrôles	Les points de contrôle sont repérés sans erreur Les appareils de mesure et de contrôle, les calibres sont choisis et les réglages sont effectués correctement Les données mesurées sont correctes et les dérives détectées La chronologie des contrôles est respectée conformément à la demande d'intervention Les résultats des mesures et contrôles sont reportés sans erreur					
C2.1.7	Analyser les différents indicateurs relevés	Les résultats sont bien interprétés par rapport aux attendus					
C2.1.8	Remettre le bien dans les conditions normales de fonctionnement (si nécessaire)	Le bien est dans les conditions normales de fonctionnement					

Au moins 50% des compétences doivent être évaluées pour que la certification soit recevable.
Il est fortement recommandé que les actions N°5, 6 et 7 de la marche à suivre fasse partie des 50%.

Légende des compétences évaluées : : non évaluée pendant la période – --: maîtrise insuffisante -- - maîtrise fragile – + maîtrise satisfaisante – ++maîtrise très satisfaisante

Observation :

Signature de l'évaluateur & Cachet de l'entreprise

.....
.....
.....
.....

EPREUVE 31.b

Maintenance préventive systématique d'un système

N'évaluez que la page 17 ou que la page 18 suivant les interventions de maintenance proposées

C2.2	Compétences évaluées	Indicateurs dévaluation	Indicateurs d'évaluations				
			NE	--	-	+	++
C2.2.1	Prendre en charge la demande d'intervention	Les indications portées sur la demande d'intervention sont identifiées et assimilées					
C2.2.2	Identifier la fonction, les éléments d'assemblages, le composant à remplacer	L'identification de la fonction, les éléments d'assemblages, le composant à remplacer est correct					
C2.2.3	Étudier le démontage : analyser ou réaliser la gamme de démontage (si nécessaire)	L'analyse ou la gamme de démontage proposée permet un démontage sans détérioration					
C2.2.4	Vérifier la disponibilité des pièces de rechange, des consommables et leurs adaptabilités avec le composant défaillant dans le cas de sa non disponibilité	Les pièces de rechange et consommables sortis du magasin ou commandés sont conformes et permettent d'assurer la fonction initiale					
C2.2.5	Rassembler et vérifier les outillages et matériels nécessaires	Les moyens rassemblés sont en bon état et adaptés à l'intervention					
C2.2.6	Participer à l'arrêt du bien dans le respect des procédures (si nécessaire)	Le bien est arrêté conformément aux procédures					
C1.4.7	Consigner le système	Le système est correctement consigné					
C2.2.7	Remplacer ou réparer la fonction défailante (composant, programme, logiciel) en respectant les procédures	Les outillages et moyens de manutention sont mis en œuvre correctement en toute sécurité Le composant, programme, logiciel est remplacé, réparé ou réglé dans le respect des procédures					
C1.4.9	Déconsigner le système	Le système est correctement déconsigné					
C2.2.8	Régler le composant, programme, logiciel en respectant les procédures	Les réglages et essais nécessaires sont correctement réalisés					
C2.2.9	Contrôler, tester, vérifier le bon fonctionnement du composant.	Les contrôles et tests permettent de certifier que la réparation réalisée est conforme aux exigences de fonctionnement du composant, du bien					
C2.2.10	Participer à la remise en service du bien dans le respect des procédures (si nécessaire)	Les performances du bien et de la matière d'œuvre sortante ou le service sont vérifiés et conformes aux attendus					

Au moins 50% des compétences doivent être évaluées pour que la certification soit recevable.
Il est fortement recommandé que les actions N°5, 6 et 7 de la marche à suivre fasse partie des 50%.

Légende des compétences évaluées : : non évaluée pendant la période – --: maîtrise insuffisante – - : maîtrise fragile – + : maîtrise satisfaisante – ++: maîtrise très satisfaisante

Observation :

Signature de l'évaluateur & Cachet de l'entreprise

.....

Validation des Compétences professionnelles

2eme situation

EPREUVE 31.b

Maintenance préventive conditionnelle d'un système

N'évaluez que la page 17 ou que la page 18 suivant les interventions de maintenance proposées

C2.3	Compétences évaluées	Indicateurs dévaluation	Indicateurs d'évaluations				
			NE	--	-	+	++
C2.3.1	Prendre en charge la demande d'intervention	Les indications portées sur la demande d'intervention sont comprises					
C2.3.2	Collecter les informations de télémaintenance	Les informations de télémaintenance sont correctement collectées					
C2.3.3	Analyser : exploiter les informations de télémaintenance (seul ou en participation) vérifier les données de contrôle (indicateurs, voyants...) et repérer les dérives par rapport aux attendus	Les données de télémaintenance sont lues Les dérives et signes d'anomalies sont détectés					
C2.3.4	Identifier la fonction, les éléments d'assemblages, le composant à remplacer (si nécessaire)	L'identification de la fonction, les éléments d'assemblage, le composant à remplacer sont corrects					
APRES EXPERTISE ET VALIDATION HIERARCHIQUE							
C2.3.5	Étudier le démontage : analyser les modes opératoires, les procédures ou réaliser la gamme de démontage (si nécessaire)	L'analyse des modes opératoires, des procédures ou la gamme de démontage proposée permettent un démontage sans détérioration					
C2.3.6	Vérifier la disponibilité des pièces de rechange, des consommables et leurs adaptabilités avec le composant défaillant dans le cas de sa non disponibilité	Les pièces de rechange et consommables sortis du magasin ou commandés sont conformes et permettent d'assurer la fonction initiale					
C2.3.7	Rassembler et vérifier les outillages et matériels nécessaires	Les moyens rassemblés sont en bon état et adaptés à l'intervention					
C2.3.8	Participer à l'arrêt du bien dans le respect des procédures (si nécessaire)	Le bien est arrêté conformément aux procédures					
C1.4.7	Consigner le système	Le système est correctement consigné					
C2.3.9	Remplacer ou réparer la fonction défaillante (composant, programme, logiciel) en respectant les procédures	Les outillages et moyens de manutention sont mis en œuvre correctement en toute sécurité Le composant, programme, logiciel est remplacé, réparé ou réglé dans le respect des procédures					
C1.4.9	Déconsigner le système	Le système est correctement déconsigné					
C2.3.10	Régler le composant, programme, logiciel en respectant les procédures	Les réglages et essais nécessaires sont correctement réalisés					
C2.3.11	Contrôler, tester, vérifier le bon fonctionnement du composant.	Les contrôles et tests permettent de certifier que la réparation réalisée est conforme aux exigences de fonctionnement du composant, du bien					
C2.3.12	Participer à la remise en service du système dans le respect des procédures (si nécessaire)	Les performances du bien et de la matière d'œuvre sortante ou le service sont vérifiés et conformes					

Au moins 50% des compétences doivent être évaluées pour que la certification soit recevable.
Il est fortement recommandé que les actions N°5, 6 et 7 de la marche à suivre fasse partie des 50%.

Légende des compétences évaluées : : non évaluée pendant la période – --: maîtrise insuffisante – - maîtrise fragile – + maîtrise satisfaisante – ++maîtrise très satisfaisante

Observation :

Signature de l'évaluateur & Cachet de l'entreprise

Les EVALUATIONS en classe de TERMINALE BAC PRO MSPC

En terminale, les activités évaluées concernent un projet d'amélioration continue sur un système et son environnement Unité U33.

Activités	Blocs de compétences	Unités
Pôle4	Bloc n°4 – Réaliser une intervention d'amélioration	Unité 33
AMÉLIORATION CONTINUE	<ul style="list-style-type: none"> C4.1 Participer à des travaux de maintenance améliorative sur un système et son environnement (page 21) OU C4.2 Participer à des modifications sur un système et son environnement (page 23) OU C4.3 Participer à des travaux de modernisation sur un système et son environnement (page 22) 	Participer à un projet d'amélioration continue sur un système pluritechnologique et son environnement

C4.1 Participer à des travaux de maintenance améliorative sur un bien et son environnement	OU	C4.2 : Participer à des modifications sur un bien et son environnement	OU	C4.3 : Participer à des travaux de modernisation sur un bien et son environnement
Compétences évaluées		Compétences évaluées		Compétences évaluées
Observer et constater le besoin d'une amélioration sans changer la fonction d'origine		Prendre en charge la demande d'intervention		Prendre en charge la demande d'intervention
Formaliser la solution d'amélioration (dans le but de la faire valider)		Étudier le cahier des charges de la modification		Analyser le besoin de modernisation (prenant en tenant compte des avancées technologiques pour satisfaire à de nouvelles exigences), les modes opératoires, les procédures ou réaliser la gamme de démontage (si nécessaire)
Proposer une amélioration lors d'une réunion de progrès en équipe (en lien avec les aspects QHSE, productivité et maintenabilité)		Vérifier la disponibilité des composants nécessaires à la modification, des consommables		Vérifier la disponibilité des composants nécessaires à l'amélioration, des consommables
APRES VALIDATION HIERARCHIQUE		Rassembler et vérifier les outillages et matériels nécessaires		Rassembler et vérifier les outillages et matériels nécessaires
Prendre en charge la demande d'intervention		Participer à l'arrêt du bien dans le respect des procédures (si nécessaire)		Participer à l'arrêt du bien dans le respect des procédures (si nécessaire)
Étudier le démontage : analyser les modes opératoires, les procédures ou réaliser la gamme de démontage (si nécessaire)		Consigner le système		Consigner le système
Vérifier la disponibilité des composants nécessaires à l'amélioration, des consommables		Mettre en œuvre, installer la modification (composant, programme, logiciel) en respectant les procédures		Mettre en œuvre, installer la modernisation (composant, programme, logiciel) en respectant les procédures
Rassembler et vérifier les outillages et matériels nécessaires		Déconsigner le système		Déconsigner le système
Participer à l'arrêt du bien dans le respect des procédures (si nécessaire)		Régler la modification, programme, logiciel en respectant les procédures		Régler la solution d'amélioration, programme, logiciel en respectant les procédures
Consigner le système		Contrôler, tester, vérifier le bon fonctionnement de la modification		Contrôler, tester, vérifier le bon fonctionnement de la solution d'amélioration
Mettre en œuvre, installer la solution d'amélioration (composant, programme, logiciel) en respectant les procédures		Participer à la remise en service du bien dans le respect des procédures (si nécessaire)		Participer à la remise en service du bien dans le respect des procédures (si nécessaire)
Déconsigner le système				Analyser les risques des nouvelles solutions technologiques sur le bien et son environnement et participer à la rédaction du nouveau plan de prévention
Régler la solution d'amélioration en respectant les procédures				
Contrôler, tester, vérifier le bon fonctionnement de la solution d'amélioration				
Participer à la remise en service du bien dans le respect des procédures (si nécessaire)				

Epreuve 33.a / Participation à un projet d'amélioration continue sur un système et son environnement

Amélioration **OU** modernisation **OU** Modification **(au choix)**

C4.1	Compétences évaluées	Indicateurs dévaluation	Indicateurs d'évaluations					
			NE	0	1	2	3	POINTS
	Observer et constater le besoin d'une amélioration dans les domaines de la fiabilité et/ou la maintenabilité et/ou la sécurité intrinsèque d'un bien sans changer la fonction d'origine	Le besoin d'amélioration est identifié et pertinent après observation						
	Formaliser la solution d'amélioration (dans le but de la faire valider)	La solution d'amélioration est formalisée (elle comporte des documents techniques, schémas,)						
	Proposer une amélioration lors d'une réunion de progrès en équipe (en lien avec les aspects QHSE, productivité et maintenabilité)	L'amélioration proposée est présentée en réunion La présentation est structurée et contribue à l'amélioration du bien						
APRES VALIDATION HIERARCHIQUE								
	Prendre en charge la demande d'intervention	Les indications portées sur la demande d'intervention et au plan de prévention sont comprises						
	Étudier le démontage : analyser les modes opératoires, les procédures ou réaliser la gamme de démontage (si nécessaire)	L'analyse les modes opératoires, des procédures ou la gamme de démontage proposée permettent un démontage sans détérioration						
	Vérifier la disponibilité des composants nécessaires à l'amélioration, des consommables	Les composants nécessaires à la modification, des consommables sortis du magasin sont conformes						
	Rassembler et vérifier les outillages et matériels nécessaires	Les moyens rassemblés sont en bon état et adaptés à l'intervention						
	Participer à l'arrêt du bien dans le respect des procédures (si nécessaire)	Le bien est arrêté conformément aux procédures						
	Consigner le système	Le système est correctement consigné						
	Mettre en œuvre , installer la solution d'amélioration (composant, programme, logiciel) en respectant les procédures	Les outillages et moyens de manutention sont mis en œuvre correctement en toute sécurité La solution d'amélioration est installée dans le respect des procédures						
	Déconsigner le système	Le système est correctement déconsigné						
	Régler la solution d'amélioration en respectant les procédures	Les réglages et essais nécessaires sont correctement réalisés						
	Contrôler, tester, vérifier le bon fonctionnement de la solution d'amélioration	Les contrôles et tests permettent de certifier que la réparation réalisée est conforme						
	Participer à la remise en service du bien dans le respect des procédures (si nécessaire)	Les performances du bien et de la matière d'œuvre sortante ou le service sont vérifiés et conformes						
Légende des compétences évaluées : <input type="checkbox"/> NE non évaluée pendant la période – <input type="checkbox"/> 0 maîtrise insuffisante – <input type="checkbox"/> 1 maîtrise fragile – <input type="checkbox"/> 2 maîtrise satisfaisante – <input type="checkbox"/> 3 maîtrise très satisfaisante							TOTAL	/ 42
								/12

Observation :

Signature de l'évaluateur & Cachet de l'entreprise

.....

.....

Session Juin 2026

VALIDATION DES COMPETENCES PROFESSIONNELLES Terminale

Epreuve 33.a / Participation à un projet d'amélioration continue sur un système et son environnement

Amélioration OU modernisation OU Modification (au choix)

C4.3	Compétences évaluées	Indicateurs dévaluation	Indicateurs d'évaluations					
			N E	0	1	2	3	POINTS
	Prendre en charge la demande d'intervention	Les indications portées sur la demande d'intervention et au plan de prévention sont comprises						
	Analyser le besoin de modernisation (prenant en tenant compte des avancées technologiques pour satisfaire à de nouvelles exigences), les modes opératoires, les procédures ou réaliser la gamme de démontage (si nécessaire)	L'analyse du besoin de modernisation, des modes opératoires, des procédures ou la gamme de démontage proposée permettent un démontage sans détérioration						
	Vérifier la disponibilité des composants nécessaires à l'amélioration, des consommables	Les composants nécessaires à la modification, des consommables sortis du magasin ou commandés sont conformes						
	Rassembler et vérifier les outillages et matériels nécessaires	Les moyens rassemblés sont en bon état et adaptés à l'intervention						
	Participer à l'arrêt du bien dans le respect des procédures (si nécessaire)	Le système est arrêté conformément aux procédures						
	Consigner le système	Le système est correctement consigné						
	Mettre en œuvre, installer la modernisation (composant, programme, logiciel) en respectant les procédures	Les outillages et moyens de manutention sont mis en œuvre correctement en toute sécurité La modernisation (composant, programme, logiciel) est installée dans le respect des procédures						
	Déconsigner le système	Le système est correctement déconsigné						
	Régler la solution d'amélioration, programme, logiciel en respectant les procédures	Les réglages et essais nécessaires sont correctement réalisés						
	Contrôler, tester, vérifier le bon fonctionnement de la solution d'amélioration	Les contrôles et tests permettent de certifier que la modernisation réalisée est conforme aux attendus de fonctionnement du bien						
	Participer à la remise en service du bien dans le respect des procédures (si nécessaire)	Les performances du bien et de la matière d'œuvre sortante ou le service sont vérifiés et conformes au cahier des charges						
	Analyser les risques des nouvelles solutions technologiques sur le bien et son environnement et participer à la rédaction du nouveau plan de prévention	La participation à la rédaction du nouveau à la rédaction du plan de prévention des nouvelles solutions technologiques est productive						
Légende des compétences évaluées : <input type="checkbox"/> NE non évaluée pendant la période – <input type="checkbox"/> 0 maîtrise insuffisante – <input type="checkbox"/> 1 maîtrise fragile – <input type="checkbox"/> 2 maîtrise satisfaisante – <input type="checkbox"/> 3 maîtrise très satisfaisante			TOTAL					/ 36
								/12

Observation :

Signature de l'évaluateur & Cachet de l'entreprise

Epreuve 33.a / Participation à un projet d'amélioration continue sur un système et son environnement

Amélioration OU modernisation OU Modification (au choix)

C4.2	Compétences évaluées	Indicateurs dévaluation	Indicateurs d'évaluations					
			N E	0	1	2	3	POINTS
	Prendre en charge la demande d'intervention	Les indications portées sur la demande d'intervention et au plan de prévention sont comprises						
	Étudier le cahier des charges de la modification	L'étude du cahier des charges de la modification est correcte et permet sa mise en œuvre						
	Vérifier la disponibilité des composants nécessaires à la modification, des consommables	Les composants nécessaires à la modification, des consommables sortis du magasin ou commandés sont conformes						
	Rassembler et vérifier les outillages et matériels nécessaires	Les moyens rassemblés sont en bon état et adaptés à l'intervention						
	Participer à l'arrêt du bien dans le respect des procédures (si nécessaire)	Le bien est arrêté conformément au cahier des charges						
	Consigner le système	Le système est correctement consigné						
	Mettre en œuvre, installer la modification (composant, programme, logiciel) en respectant les procédures	Les outillages et moyens de manutention sont mis en œuvre correctement en toute sécurité La modification (composant, programme, logiciel) est installée dans le respect des procédures						
	Déconsigner le système	Le système est correctement déconsigné						
	Régler la modification , programme, logiciel en respectant les procédures	Les réglages et essais nécessaires sont correctement réalisés						
	Contrôler, tester, vérifier le bon fonctionnement de la modification	Les contrôles et tests permettent de certifier que la réparation réalisée est conforme aux exigences de fonctionnement du composant, du bien						
	Participer à la remise en service du bien dans le respect des procédures (si nécessaire)	Les performances du bien et de la matière d'œuvre sortante ou le service sont vérifiés et conformes au cahier des charges						
Légende des compétences évaluées : <input type="checkbox"/> NE non évaluée pendant la période – <input type="checkbox"/> 0 maîtrise insuffisante – <input type="checkbox"/> 1 maîtrise fragile – <input type="checkbox"/> 2 maîtrise satisfaisante – <input type="checkbox"/> 3 maîtrise très satisfaisante			TOTAL					/ 33
								/ 12

Observation :

.....

Signature de l'évaluateur & Cachet de l'entreprise

ATTITUDES PROFESSIONNELLES de Terminale MSPC

	Insuffisant	Bien	Excellent	Commentaires
Assiduité, Ponctualité				
Tenue professionnelle adaptée				
Qualité relationnelle avec l'équipe				
Qualité relationnelle avec les clients				
Respect des consignes, des règles de l'entreprise				
Tenue de poste de travail : hygiène, sécurité				
Compréhension du travail confié				
Autre :				

Cochez la case correspondante

